REPUBLIQUE FRANCAISE

UNIVERSITÉ D'ALGER

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

M. P.-E. GAU, * I. ♆ Recteur de l'Académie d'Alger, Président.

M. André BRETON, * I. ♆ Doyen de la Faculté de Droit d'Alger

M. Jean ALAZARD, * I. ♆ Doyen de la Faculté des Lettres d'Alger

M. Henri Bourdeau DE FONTENAY, Directeur de l'Ecole Nationale d'Administration

M. Paul CHAUVEAU, I. ♆ Doyen Honoraire, Professeur à la Faculté de Droit

M. Jules ROUSSIER, I. ♆ Professeur à la Faculté de Droit

M. Marcel EMERIT, I. ♆ Professeur à la Faculté des Lettres

M. Jean DESPOIS, I. ♆ Professeur à la Faculté des Lettres

M. Jean-Achille LAHERRE, * Agrégé de l'Université, Professeur au Lycée E. F. Gautier, Chargé de Conférences à la Faculté des Lettres

M. Claude CAHEN-PEREIRA, * Ancien Elève de l'Ecole Nationale d'Administration, Administrateur Civil au Ministère du Travail, au Gouvernement Général de l'Algérie.

M. Joseph LEBRATY, Professeur de Cours Complémentaires, Membre du Conseil Supérieur de la Fonction Publique en Algérie, Directeur de la Caisse de Sécurité Sociale des fonctionnaires.

M. Rene MAYER, * Député de Constantine, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice

M. Claude TIXIER, * Directeur Général des Finances au Gouvernement Général de l'Algérie

M. A. FARÈS, Notaire, Délégué et Président de la Commission des Finances à l'Assemblée Algérienne

M. J.-P. BEGUET, Docteur en Droit, Ancien étudiant et ancien chargé de cours à la Faculté de Droit

DIRECTEUR : **Jacques PEYRÉGA** Professeur à la Faculté de Droit

CORPS ENSEIGNANT

COURS MAGISTRAUX ET DIRECTIONS D'ETUDES

MM. :

AGERON Charles-Robert, Agrégé de l'Université, Professeur d'Histoire au Lycée Gautier.

BERGER-VACHON Victor, I. ♆ Professeur de Droit Musulman à la Faculté de Droit.

BERTHAULT Pierre, * Docteur ès-Sciences, Commissaire honoraire du Crédit Foncier de France près le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie, Membre de l'Académie d'Agriculture, Professeur à l'Ecole Nationale d'Agriculture d'Alger.

BESSIERE Lucien, Agrégé de l'Université, Professeur de Géographie au Lycée Bugeaud, ✲ I. ♆.

BOUBAKEUR, Agrégé de l'Université, Professeur de Langue arabe au Lycée Bugeaud.

BOUSQUET G. H., Professeur de Sociologie nord-africaine à la Faculté de Droit d'Alger, Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques.

BREIL Jacques, Administrateur de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, au Service de la Statistique générale de l'Algérie.

BUSSON de JANSSENS Gérard, Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques, Ancien Elève de l'Ecole Nationale d'Administration, Administrateur Civil au Ministère des Finances, au Gouvernement Général de l'Algérie, ✲.

CAHEN-PEREIRA Claude, Docteur en Droit, Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques, Ancien Elève de l'Ecole Nationale d'Administration, Administrateur Civil au Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale au Gouvernement Général de l'Algérie, ✲.

CANARD Marius, Professeur de Civilisation musulmane à la Faculté des Lettres d'Alger, (Diplômé de l'Ecole des Langues Orientales).

CHAIX-RUY Jules, Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres d'Alger.

CORBIN Charles, Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques, Expert-Comptable diplômé par l'Etat, Chef du Service de la Comptabilité Générale d' « Electricité et Gaz d'Algérie ».

COHEN-BACRI Henri, Ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure, Agrégé de l'Université, Professeur de Lettres au Lycée Bugeaud.

DERRIDA Fernand, Docteur en Droit, Chargé de cours à la Faculté de Droit d'Alger.

DUFAUR Maurice, Ancien Elève de l'Ecole Nationale d'Administration, Administrateur Civil au Ministère de l'Intérieur, au Gouvernement Général de l'Algérie, ✲.

EMERIT, Professeur d'Histoire à la Faculté des Lettres d'Alger, I. ♆.

FABRE Michel-Henri, Professeur de Droit Public à la Faculté de Droit d'Alger, ✲, Correspondant de l'O.N.U. en Algérie.

FONTANEAU Pierre, Docteur en Droit.

Mme GUILLOT, Agrégée de l'Université, Professeur d'Histoire au Lycée Fromentin.

IBNOU ZEKRI, Directeur de la Médersa d'Alger.

JACQUEMARD Louis, Docteur en Droit, Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques, Inspecteur divisionnaire du Travail et de la Main-d'Œuvre, Chef des Services Sociaux de l'Electricité et Gaz d'Algérie.

LAHERRE Jean-Achille, Agrégé de l'Université, Professeur de Lettres au Lycée Gautier, Chargé de Conférences à la Faculté des Lettres d'Alger, ✲.

LAMBERT Jacques, Professeur d'Histoire du Droit et de Législation Algérienne à la Faculté de Droit d'Alger, Avocat à la Cour d'Appel, Conseiller Juridique de l'Assemblée Algérienne, I. ♆.

LETOURNEAU Roger, Docteur ès-Lettres, Chargé de Cours à la Faculté des Lettres d'Alger, Secrétaire Général de l'Institut d'Etudes Supérieures Islamiques, I. ♆.

MABILEAU Jacques, Professeur Agrégé de Droit Public à la Faculté de Droit d'Alger.

MAITRE DEVALLON Charles, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées en retraite, Conseiller Technique du Méditerranée-Niger, Ancien Directeur général, adjoint des Travaux publics du Maroc, Ancien Directeur de l'Organisme d'Etude du Transhaharien, ✲ ✲.

MESNARD Pierre, Professeur de Philosophie à la Faculté des Lettres d'Alger.

PASSERON René, Docteur en Droit, Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques, Directeur du Service de la Législation et de la Fonction Publique au Gouvernement Général de l'Algérie, ✲ ✲ I. ♆.

PEYREGA Jacques, Professeur d'Economie Politique à la Faculté de Droit d'Alger, Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques.

PRIGENT Emile, Agrégé de l'Université, Vice-Recteur de l'Académie d'Alger, Inspecteur Général de l'Enseignement Primaire, ✲.

TABUTEAU Michel, Agrégé de l'Université, Professeur de Géographie au Lycée Bugeaud, Chargé de Conférences à la Faculté des Lettres d'Alger, ✲.

THOMAS RICHARD Robert, Docteur en Droit, Diplômé de l'Ecole des Sciences Politiques, Directeur de l'Union Algérienne de la Confédération Générale de l'Agriculture.

VERCUEIL Paul Henri, Ancien Elève de l'Ecole Normale Supérieure, Professeur au Lycée Gautier, Agrégé d'Histoire.

VERRIERE Louis, Administrateur de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, au Service de au Lycée Bugeaud (Ben Aknoun).

En outre, des Professeurs ou des personnalités de PARIS, d'ALGER ou d'autres villes de la Métropole ou de l'Afrique du Nord seront invités dans le courant de l'année à venir à faire des Cours, des séries de Conférences ou des Conférences d'Information à l'Institut.

COURS DE LANGUES VIVANTES

Mlle DESPOIS, Agrégée de l'Université, Professeur d'Italien au Lycée Ben Aknoun.

MM. :

EVENOU Yvon, I. ♆ Professeur certifié d'anglais au Lycée Bugeaud.

HELSMOORTEL René, Agrégé de l'Université, Professeur d'anglais au Lycée Gautier, Chargé de conférences à la Faculté des Lettres d'Alger, ✲ I. ♆.

KOELBERT Marcel, Bibliothécaire en chef de l'Université, Chargé de conférences à la Faculté des Lettres d'Alger, I. ♆.

KRYNEN, Maître de conférences de langue et littérature espagnoles à la Faculté des Lettres d'Alger.

PERES Henri, * Professeur de langue et littérature arabe à la Faculté des Lettres, Directeur de l'Institut d'Etudes Supérieures Islamiques.

COURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

M. LAYE François, Professeur d'Education Physique au Lycée Gautier, I. ♆.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

1ère Année "préparatoire"

En 1ère année (préparatoire), année de transition, d'initiation et d'orientation, tous les enseignements sont communs et obligatoires :

COURS :

Histoire Générale depuis le XVIe siècle, par M. AGERON.
Histoire des Idées Politiques, par M. LAMBERT.
Histoire des Faits Economiques, par M. PEYREGA.
Géographie économique et humaine, par M. TABUTEAU.
Droit Constitutionnel, par M. FABRE (Faculté de Droit).
Economie Politique, 1ère année, par M. N... (Faculté de Droit).

DIRECTIONS D'ETUDES :

Histoire contemporaine, par Mme GUILLOT.
Problèmes nord-africains, par divers professeurs.
Initiation aux Sciences politiques et aux principes juridiques par divers professeurs.

TRAVAUX PRATIQUES :

Histoire générale, Géographie humaine, Institutions politiques, Histoire économique.

CONFERENCE DE METHODE :

Littérature politique et culture générale, par M. LAHERRE.

Langues vivantes, Education Physique et Sportive, Conférences d'information (voir infra)

2ème et 3ème années

La 2ème et la 3ème années comportent un cycle d'enseignements, fondamentaux ou à option, répartis sur deux ans, (les cours ne se répétant que tous les deux ans). Les étudiants choisissent selon leur orientation entre les trois sections de l'Institut, qui comportent chacune six cours annuels fondamentaux (obligatoires), et sept cours annuels à option (deux cours semestriels équivalent à un cours annuel), ainsi que des directions d'études et des travaux pratiques, l'étude d'une langue vivante, des cours d'éducation physique et sportive.

Cours Fondamentaux

Section des Études Politiques (« SERVICE PUBLIC »)

L'organisation de l'Etat Moderne (2ène sem.), par M. MABILEAU.
Histoire du XXe siècle (2 sem.) par M. PRIGENT.
Problèmes économiques contemporains (2 sem.), par M. PEYREGA.
Problèmes sociaux contemporains (2 sem.), par M. JACQUEMARD.
Géographie économique du monde : matières premières, échanges internationauv (2 sem.), par M. TABUTEAU.

Section des Etudes Economiques (« AFFAIRES PRIVEES »)

Problèmes économiques contemporains (2 sem.), par M. PEYREGA.
La Statistique appliquée aux affaires (1 sem.), par M. VERRIERE
Droit des Affaires (2 sem.), par M. DERRIDA.
Géographie économique : matières premières, échanges internationaux (2 sem.), par M. TABUTEAU.
La Comptabilité dans les entreprises (1 sem.), par M. CORBIN.
Organisation et vie des entreprises (2 sem.), par M. FONTANEAU.

Section des Etudes Générales (« CULTURE GENERALE »)

Dans cette section, les élèves peuvent choisir leurs six cours fondamentaux sur une liste de cours classés en six groupes

Directions d'Etudes

Dans chaque section, des directions d'études complètent les enseignements magistraux donnés dans les cours fondamentaux. L'assiduité y est obligatoire :

Dans la **Section des études politiques :**

en 2e année : Géographie économique, par M. TABUTEAU. Histoire au XXe siècle, par M. PRIGENT.
en 3e année : Problèmes Politiques, par M. MABILEAU. Problèmes Economiques, par M. FONTANEAU.

Dans la **Section des études économiques :**

en 2e année : Géographie économique, par M. TABUTEAU et M. BESSIERE. Organisation des entreprises, par M. FONTANEAU.
en 3e année : Problèmes Economiques, par M. FONTANEAU. Vie des entreprises, par M. N...

En outre, dans toutes les sections, chaque année, les élèves doivent suivre des conférences et directions d'études -- de Culture générale et de Littérature politique, par MM. COHEN BACRI (2ème année) et CAHEN-PEREIRA (3ème année).
-- sur les problèmes et conditions propres à l'Afrique du Nord et au monde islamique (conférences par divers professeurs et personnalités).

Travaux pratiques

Au choix des étudiants : Histoire Diplomatique - Organisation administrative - Problèmes économiques - Problèmes sociaux - Statistique - Comptabilité - Droit des affaires.

Cours à Option

En plus des cours fondamentaux, obligatoires, les élèves doivent choisir, pendant leur deuxième et leur troisième années, sept cours annuels à option (deux semestriels étant équivalents à un cours annuel) parmi l'ensemble des cours professés à l'Institut et éventuellement parmi certains enseignements des Facultés de Droit et des Lettres (sur lesquels ils n'ont pas déjà subi d'examen). Ces choix doivent être soumis à l'approbation du Directeur de l'Institut.

Outre les enseignements fondamentaux déjà cités ci-dessus, les cours suivants seront professés à l'Institut en 1950-51 et en 1951-52 (sauf modifications et adjonctions) :

-- Histoire de l'Afrique du Nord (2 années), par M. EMERIT
-- Histoire Diplomatique depuis les traités de Westphalie (2 années), par M. EMERIT.
-- Histoire Politique de la France de 1789 à 1950 (2 années), par M. VERCUEIL.
-- Géographie des principales puissances (2 années), par M. BESSIERE.
-- Géographie économique et sociale de la France (1 année 1951-52), par M. BESSIERE.
-- Productions Industrielles (2 années), par M. MAITRE DEVALLON.
-- Grands produits agricoles (2 sem.), par M. BERTHAULT.
-- Economie Agricole (1951-52) - Economie de l'Energie (1951-52).
-- Economie Financière (2 sem.), par M. BUSSON de JANSSENS.
-- Problèmes de la Population (2 sem.), par M. BREIL.
-- Le Socialisme : Origine et théorie (1 année), par M. CAHEN-PEREIRA.
-- Institutions Politiques françaises (2 sem.), par M. BERGER-VACHON.
-- Institutions Politiques étrangères (2 années), par M. FABRE.
1950-51 : Les Démocraties populaires : le bloc populaire international
1951-52 : Le Fédéralisme anglo-saxon.
-- L'Administration de la France (2 années), par M. DUFAUR
1950-51 : Administration Centrale et Générale Administrative.
1951-52 : Services Publics - Fonction Publique.
-- Droit Public Economique (2 sem.), par M. N.
-- Problèmes Politiques Internationaux, par M. N.
-- Organisation administrative de l'Algérie (1 sem.), par M. PASSERON.
-- Le Syndicalisme, par diverses personnalités.
-- L'évolution de l'acticité économique et l'observation de la conjoncture (2 sem.), par M. N.

Parmi les cours de la Faculté de Droit peuvent (ou doivent) être suivis par les élèves de l'Institut, (sur les conseils et avec l'approbation du Directeur de l'Institut et du professeur intéressé) :

-- Droit Administratif, par M. MABILEAU.
-- Contentieux administratif, par M. MABILEAU.
-- Droit international public, par M. FABRE.
-- Droit constitutionnel comparé, par M. FABRE.
-- Législation algérienne, par M. LAMBERT.
-- Sociologie et Législation coloniales, par M. PEYREGA.
-- Législation Industrielle (Droit Social), par M. N...
-- Législation Financière, par M. N...
-- Droit Commercial, par M. DERRIDA.
-- Enregistrement, par M. STARCK.
-- Economie Politique, par M. GAFFIOT.
-- Economie Algérienne, par M. SAINT-GERMES.
-- Economie Coloniale, par M. PEYREGA.
-- Economie Politique approfondie, par M. SAINT-GERMES.
-- Statistique, par M. PEYREGA.
-- Droit Musulman, par M. BERGER-VACHON.
-- Sociologie nord-africaine, par M. BOUSQUET.
-- Institutions comparées de l'Islam, par M. BOUSQUET.
-- Droit et coutumes berbères, par M. BOUSQUET.

Enseignements communs à tous les élèves de l'Institut

COURS DE LANGUES : Allemand, Anglais, Arabe (littéraire), Espagnol, Italien, Russe. La connaissance d'une langue vivante étrangère est exigée des élèves et fait l'objet, chaque année, d'épreuves écrites ou orales.

COURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE : Obligatoires pour tous les élèves, sauf dispense médicale, ces cours comportent, outre l'éducation physique proprement dite et l'entraînement aux épreuves figurant au concours d'entrée à l'Ecole Nationale d'Administration (course, saut, lancer, grimper, natation), la pratique de sports variés : football, basket-ball, etc... Des leçons d'escrime et des leçons d'équitation sont données gratuitement aux élèves qui le désirent. Une section de ski sera constituée.

CONFERENCES D'INFORMATION — Dans le cours de l'année scolaire, des conférences sont faites par des professeurs ou des personnalités d'Alger ou de passage à Alger ou invitées spécialement par l'Institut, sur les sujets les plus divers concernant les questions auxquelles les élèves ont à s'intéresser. Ces conférences auront lieu en principe tous les quinze jours, et seront ouvertes au public.

CONFERENCES ET DIRECTIONS D'ETUDES sur les problèmes et les conditions propres à l'Afrique du Nord et au monde islamque.

Dans chaque année d'études, les élèves doivent prendre part à des directions d'études et à des conférences sur les problèmes et conditions propres à l'Afrique du Nord et au monde islamique, organisées sous la direction de MM. BOUSQUET et LETOURNEAU, avec le concours de divers professeurs et personnalités, notamment : M. BERGER-VACHON, M. BERTHAULT, M. BOUBAKEUR, M. CANARD, M. EMERIT, M. IBNOU ZEKRI, M. LAMBERT, M. Georges MARÇAIS, M. Philippe MARCAIS, M. MAITRE DEVALLON, M. PASSERON, M. SAINT-GERMES, M. WEILER, ainsi que des professeurs ou personnalités de Tunisie et du Maroc.

Année Complémentaire

(PREPARATION AUX CONCOURS)

Les candidats aux concours titulaires du diplôme de l'Institut, ou d'autres diplômes permettant de se présenter, ou remplissant les conditions de services administratifs prévues, peuvent s'inscrire en « année complémentaire » : ils ont ainsi le droit d'assister à tous les cours professés à l'Institut, ou à la Faculté de Droit ou à la Faculté des Lettres, et de prendre part aux directions d'études, conférences de méthode et travaux pratiques. En outre, à leur intention sont organisées :

-- **Concours d'entrée à l'ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION :** des conférences de direction d'études et de préparation au concours, qui ont lieu le Samedi après-midi, et comportant divers exercices, dont certains peuvent être effectués par correspondance.
L'Institut organise également une préparation, orale et par correspondance, aux épreuves de l'examen du mois de mars permettant d'accorder des facilités d'études aux fonctionnaires, candidats au « second concours » d'entrée à l'ENA. Se renseigner au Secrétariat.

-- **Concours pour les emplois d'attaché de préfecture en Algérie, de Secrétaires d'administration, de Secrétaire administratif des préfectures d'Algérie, de rédacteurs de Mairie, etc. :** une préparation par correspondance est organisée, et des conférences spéciales ont lieu à l'Institut. Se renseigner au Secrétariat.

Pour les conditions d'inscription et le régime des études, consulter l'affiche générale ou demander la notice.
Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Institut, Grand Corridor de la Faculté de Droit, Palais de l'Université, 2, rue Michelet - Alger - Tél. 335.38.

Le Directeur de l'Institut d'Etudes Politiques d'Alger
Jacques PEYREGA
Professeur à la Faculté de Droit.

IMP. CHARRAS - ALGER

Vu, le Recteur de l'Académie d'Alger
P.-E. GAU
Président du Conseil de Perfectionnement de l'Institut d'Etudes Politiques d'Alger.